

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE N° 2022/02/05

Nombre de membres

En exercice :	24
Présents :	18
Votants :	21
Abstention :	0
Opposition :	0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de ST HILAIRE BONNEVAL sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

Date de convocation : 10 février 2022

Objet

Affectation des
résultats 2021

Présents :

Mr ANTOINE Jean Luc	Mr CUBERTAFON Francis
Mr BOURDEAU Jean Louis	Mr DUBOIS André
Mr CELERIER Jean Luc	Mr GAUTHIER Pascal
Mr DELANOTTE Gilbert	Mme GUEIDAN Laurette
Mme DELAYE Caroline	Mr LAGORCE Edmond
Mr DESSANE Bruno	Mme LOPEZ SOARES Béatrice
Mr JOUANNETAUD Patrick	Mme MOLINES Sylvie
Mr LATOUILLE Christian	Mr RAYNAUD Michel
Mr LAVOREL Eric	
Mr LOCHARD Eric Olivier	

Mr BERTRAND Jean Baptiste donne pouvoir à Mr LAVOREL Eric
Mr CHAZELLE Alain donne pouvoir à Mr DUBOIS Andre
Mme JAUFFRET Sandrine donne pouvoir à Mr LAGORCE Edmond

Secrétaire de séance : Monsieur Christian LATOUILLE

Compte tenu des résultats de l'exercice 2021,

- solde d'exécution cumulé de la section d'investissement : **185 857.64 €**
- solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement : **664 046.48€**

et des sommes inscrites en reste à réaliser au 31/12/2021,

- dépenses d'investissement : **0**
- recettes d'investissement : **0**

A l'unanimité , le Comité Syndical décide de voter :

- l'affectation, sur le budget primitif 2022, le résultat cumulé de la section d'exploitation 2021 comme suit :

1. excédent d'investissement à reporter (ligne 001) : **185 857.64 €**
2. excédent de fonctionnement à reporter (ligne 002) : **664 046.48€**

**Le Président,
Edmond LAGORCE**



REÇU EN PREFECTURE
le 28/02/2022

Application agréée E.legalite.com

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE
N° 20220208**



L'un des deux mille vingt-deux, je vingt-quatre février à dix-huit heures
tenue

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. dont convoqué a été tenu en
session ordinaire sur le terrain de ST HILAIRE BONNEVAL sous la
présidence de Monsieur Edmond LAGORCE, Président.

Date de convocation : 10 février 2022

Président	0
Vice-président	0
Membres	12
Invités	12
En retard	21
Total des membres	

Présents :

Mr LACHAUD Eric Olivier	Mr LAGORCE Edmond
Mr LAVORET Eric	Mme LOPES SOARES Béatrice
Mr LATOUILLE Christian	Mme GUYON Laurette
Mr JOUANNETAUD Patrick	Mr LAGORCE Edmond
Mme MOINES Sylvie	Mr DESJARDIS Bruno
Mr RAYNAUD Michel	Mme DELAYE Caroline
	Mr DELANOTTE Gilbert
	Mr CLEBER Jean Luc
	Mr BOUSSEAU Jean Louis
	Mr GUBOIS André
	Mr GAUTHIER Pascal
	Mr CLUBETATON Franck

Objet
Affectation des
résultats 2021

Mme LAFERRET Sandrine pour le compte de Mr LAGORCE Edmond
M. HAZELLE Alain pour le compte de Mr GUBOIS André
M. BERTRAND Jean Baptiste pour le compte de Mr LAVORET Eric

Secrétaire de séance : Monsieur Christian LATOUILLE

- Compte tenu des résultats de l'exercice 2021 :
- > solde d'exécution cumulé de la section d'investissement : 182 527,84 €
 - > solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement : 684 048,48 €

et des sommes inscrites au titre à réaliser au 31/12/2021 :

- > recettes d'investissement : 0
- > dépenses d'investissement : 0

A l'unanimité, le Comité Syndical décide de voter :

- l'affectation, sur le budget primitif 2022, le résultat cumulé de la section d'exploitation 2021 comme suit :
- 1. excédent d'investissement à reporter (ligne 001) : 182 527,84 €
- 2. excédent de fonctionnement à reporter (ligne 002) : 684 048,48 €

Le Président
Edmond LAGORCE

REÇU EN PREFECTURE
le 28/02/2022
Application agréée E-legalite.com